

Politiques d'ailleurs

Rumeurs birmanes

Gaw-la-ha-la. Ce terme d'origine pâli signifie en birman « rumeur ». Dans la mythologie hindobouddhique, le terme se réfère à cette divinité qui, une centaine d'années avant la nouvelle ère Samvattakappa, parcourant l'une après l'autre les régions inférieures et supérieures du cycle des renaissances, proclamait à qui voulait l'entendre la fin prochaine de toute chose¹. Résituée dans le contexte bouddhique et birman actuel, la rumeur participe d'un désordre social issu des tensions entre un pouvoir dictatorial et le peuple et, au-delà, d'une rupture d'équilibre dans le rapport nécessairement harmonieux entre un ordre cosmique et un ordre social consubstantiels l'un de l'autre.

C'est sur l'instabilité de cette interaction que la rumeur trouve son faire-valoir, et les foudres du ciel sont interprétées ici-bas comme autant de signes d'un dysfonctionnement dont s'empare la rumeur. Lorsque, par exemple, le pays eut fait le compte de ses morts et disparus à la suite du passage du cyclone Nargis, les uns soulignèrent la simultanéité du référendum pour le moins controversé et du cyclone dévastateur, le second venant en quelque sorte sanctionner le premier ; les autres ont pour leur part estimé que non seulement le cyclone était un signe comme quoi le changement de capitale de Rangoon à Naypyidaw avait épargné la junte, mais que, dans un même opprobre du pouvoir céleste et du pouvoir terrestre, il frappa la région du delta où des groupes d'opposants trouveraient refuge. Bien plus qu'un signe, la colère des éléments a dans ces circonstances quasi valeur de « preuve » dont s'empare la rumeur pour désigner des « coupables ».

FRANÇOIS ROBINNE
Anthropologue,
directeur de l'Institut
de recherche sur l'Asie
du Sud-Est (Irsea),
Marseille

1. Judson, 1966 [1852],
*Judson's Burmese-
English Dictionary*,
Rangoon, Baptist Board
of Publications : p. 200 et
note 39 p. 1069.

Le référent mythique du terme ne suffit pas pour autant à faire de la rumeur un langage sacré, et elle est tout le contraire d'un langage ésotérique réservé à quelques initiés; si la rumeur est en Birmanie un langage supérieur dans son rapport instable de la junte au peuple, du pouvoir au contre-pouvoir, de la propagande à l'information, elle est d'abord un langage hors la loi. Non pas qu'elle se situe à proprement parler en dehors de la loi et tomberait de ce fait sous le coup de la loi, quoique, en Birmanie, le seul fait d'émettre une opinion peut conduire en prison *manu militari*. Les semaines précédant le référendum qui s'est déroulé en mai 2008, seuls les tenants du oui à la Constitution pouvaient ouvertement exprimer leur opinion, les opposants risquant quant à eux trois à vingt ans de prison; la menace ne relevait pas d'un texte de loi, mais d'une petite annonce paraissant dans les quotidiens de propagande que l'on commente dans les *tea-shops*, foyers s'il en est de propagation de la rumeur². La rumeur est un langage hors la loi au sens où le message qu'elle véhicule a quasiment force de loi dans un État de non-droit.

Pendant près de 20 ans, de 1990 à 2008, le temps pour la nouvelle dictature birmane de se pourvoir d'une nouvelle Constitution, la Birmanie fut en effet un état de non-droit. L'adoption de la nouvelle Constitution en mai 2008 changea peu à l'affaire; État de droit ou non, le régime dictatorial fait qu'il n'y a pas, dans la pratique, de lois qui s'appliqueraient uniformément à tous dans tout le pays. Depuis le coup d'État de 1962 qui avait placé le général Ne Win commandant en chef, les *commanders* des divisions de l'armée sont tout-puissants sur le plan régional et bien au-delà, au point que les ministres sont réputés être moins influents qu'eux. Pour ajouter à la confusion, le nombre de ces *commanders*, 12 au total, ne correspond pas au nombre des États ethniques de la périphérie et des divisions à dominante birmane du centre, 14 au total³. Ces chefs régionaux ont tout pouvoir dans la région administrative qu'ils contrôlent et ils n'ont de compte à rendre qu'à l'oligarchie dirigeante, une poignée de généraux regroupés à Nay Pyi Daw, la capitale champignon qui s'est développée au milieu de nulle part. Un non-lieu centralisé pourrait-on dire, où la rumeur trouve naturellement son siège, comme elle trouve naturellement asile dans ces espaces de dispersion que sont les *tea-shops*.

2. Keiko Tosa, 2005, « The chicken and the Scorpion. Rumor, Counternarratives, and the Political Uses of Buddhism », in Monique Skidmore (éd.): *Burma at the Turn of the Twenty-First Century*, pp. 156-157.
3. Précision de Renaud Egreteau lors d'une discussion informelle.

Faute de journaux un tant soit peu indépendants dans cet univers de censure et de propagande, la rumeur s'impose comme le seul bon vieux média⁴ capable de véhiculer ce qui s'avère souvent *a posteriori* être des informations, avec néanmoins toujours ce doute persistant qu'il s'agit de contre-informations. C'est le cas des changements de *commanders* ou des changements ministériels qui, en général, deviennent fait accompli, souvent au prétexte un peu surréaliste de corruption dans ce pays récemment « élu » troisième pays au monde le plus corrompu, après l'Irak et un pays d'Afrique. D'autres rumeurs sont vouées à disparaître comme elles sont nées, sans qu'on ne sache jamais le comment du pourquoi. On dit que l'accident d'hélicoptère à l'origine de la mort de plusieurs chefs militaires eut pour cause de mauvaises conditions climatiques; on dit aussi que le ton était monté à l'intérieur de l'appareil au point de faire parler la poudre, et que des trous de balles auraient été vus dans la carlingue. Va-t-en savoir. De toute façon un événement national ou international emporte la mémoire collective dans les tréfonds de l'oubli. Ces émeutes entre bonzes et musulmans – qui tombent à point pour la junte fragilisée –, ces mosquées détruites et ces bonzes massacrés: sont-ce bien des vrais bonzes s'interroge en sourdine le pays entre deux tasses de thé? Et ces bonzes qui défilent pacifiquement, le bol à aumône à l'envers en signe de protestation comme ils le firent autrefois contre le pouvoir colonial: sont-ce bien des vrais bonzes accuse fortement la junte? La rumeur comme stratégie de diversion, le fait est coutumier en Birmanie. Dernièrement encore, cette bombe qui voici quelques jours fit plusieurs morts parmi les civils: le fait de groupuscules ethniques comme l'affirme systématiquement l'armée en de telles circonstances? Ou le fait de la junte elle-même pour imposer son rôle de garante de la sécurité nationale, songe-t-on indifférent, en remuant le fond de sa tasse?

Une chose est certaine, la rumeur infuse le doute. Le récent référendum sur la Constitution a véhiculé un certain nombre de rumeurs à vous faire douter de tout, sauf peut-être de son doute. L'émergence de la nouvelle Constitution après laquelle courut si longtemps la junte en quête de légitimité fut présentée comme l'une des priorités nationales;

4. Jean-Noël Kapferer, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*. Paris, Seuil, 1987.

elle fut ainsi des années durant incluse au nombre des quatre objectifs politiques, qui eux-mêmes sont indissociables des quatre objectifs économiques, des quatre objectifs sociaux et des quatre désirs du peuple⁵. Tout un programme, diffusé là encore sous la forme de petites annonces en tête des quotidiens officiels, ou en page de garde de tout ouvrage passé au crible de la censure, ou sur d'immenses panneaux affichant le texte en réserve blanche sur fond rouge. Les négociations en vue de se doter d'un texte constitutionnel s'échelonnèrent sur quelque 15 ans, elles furent régulièrement interrompues, et, au final, personne ou presque en connaissait le contenu exact. Mais personne ne s'est jamais fait d'illusion sur l'ouverture démocratique de ce texte constitutionnel qui pérennise dans les faits la supériorité de l'armée en prévision des élections annoncées pour 2010. La junte fit donc planer la menace selon laquelle ces élections seraient repoussées *sine die* si le non au texte constitutionnel l'emportait. Quelques semaines après le référendum, les tenants du oui continuaient parfois de porter le tee-shirt officiel. Une provocation qui porte d'ailleurs plus à sourire qu'autre chose, tout comme nul n'est surpris d'apprendre que le provocateur a obtenu une promotion; ah qu'il avait fière allure ce chauffeur de bus du bout de la rue, une grande gueule qui n'a jamais fait mystère de ses opinions dans le quartier: « Il est passé chef », murmure-t-on, un rien moqueur, en répondant vaguement à son salut tout en s'appliquant à verser le thé dans la soucoupe pour qu'il refroidisse. « Mon mari a été promu chef » vient souffler sa femme à l'impromptu entre deux gorgées.

Bien sûr, il y eut un appel diffusé par la radio gouvernementale pour inviter au dépouillement des bulletins, à la suite de quoi la rumeur courut selon laquelle ceux ayant osé se présenter au bureau de vote reçurent peu après à leur domicile la visite de policiers en civil « venus pour aider », *kunyi-pe-ya-ba-ze* comme ils disent. D'aucuns prirent alors le parti de fuir vers la frontière, mais là encore le témoignage que les premiers intéressés rapportent s'apparente plus à la rumeur dans son imprécision et ses contradictions. Le texte constitutionnel est adopté sans surprise avec 92,48 % de oui; sans illusion non plus. Une vague de témoignages contradictoires laisse dans l'expectative.

5. Citons seulement les « Quatre désirs du peuple », sans autre commentaire: « 1) S'opposer à ceux qui s'appuient sur des éléments extérieurs, des laquais, professant des opinions négatives; 2) S'opposer à ceux qui tentent de mettre en péril la stabilité de l'État et les progrès de la nation; 3) S'opposer aux pays étrangers qui s'ingèrent dans les affaires intérieures de l'État; 4) Écraser, comme ennemi commun, tous les éléments destructeurs, internes et externes. »

Impossible de savoir, quelques semaines après, comment et dans quelles conditions s'est exactement déroulé le vote. Or nous sommes – ou devrions être – dans le rappel des faits, mais non, rien n'y fait, la rumeur est la plus forte et oriente les discours, y compris sur le mode opératoire du vote. Les uns disent, aussitôt contredits par les autres, que le vote était anonyme. Qui croire: celui qui prétend que les bulletins étaient numérotés, afin d'en permettre l'identification en se référant au même numéro du registre mentionnant les coordonnées du votant ? Celui pour qui les bulletins étaient vierges et pliés dans une enveloppe ? Celui qui affirme que deux sbires de chaque côté de l'urne veillaient à la conformité du vote, dans l'acception officielle donnée à « conformité » ? Ou encore ceux qui n'ont vu qu'un préposé garant de la régularité de l'opération. La rumeur produit l'incertitude et diffuse cette part de vérité où vrai et faux sont consubstantiels.

Qui croire, cette mère de famille qui affirme qu'elle a voté non par peur de représailles ou celle qui dit avoir voté oui malgré les menaces ? Le bruit court que les habitants de deux villages – deux ici, un là-bas, plus ailleurs, mais sans que l'on puisse vraiment préciser lesquels, en tous les cas pas très loin – auraient d'une commune bravade tous décidé de voter non. Le bruit court que ces villageois sans exception auraient été arrêtés, molestés, voire tués. On dit – mais cette fois-ci ce n'est plus un bruit qui court puisque « c'est mon fils qui le dit » – que les professeurs et les proviseurs de collèges auraient mis en garde les élèves: attention s'il devait s'avérer que le quartier a voté majoritairement contre le référendum, alors ils en subiraient tous les représailles, au premier rang desquels les maîtres et les parents. Or quand l'on sait le message de respect pour les aînés, les parents et les maîtres délivré par le bouddhisme, on conçoit la portée de ces avertissements – pour ne pas dire menaces – auprès des élèves, des enfants et des cadets.

Plus récemment encore, quelques jours avant le premier anniversaire du soulèvement des bonzes, le gouvernement libéra quelque 9000 prisonniers. Des personnes âgées – au nombre desquelles le plus ancien prisonnier politique enfermé depuis les événements de 1988 – ainsi que des malades et des handicapés furent effectivement libérés. La

rumeur pour les uns, la contre-information pour les autres, courut selon laquelle il s'agissait d'autant de places laissées vacantes dans les prisons pour la jeune génération d'opposants.

À la radio – radio d'État et radios libres diffusées de l'étranger confondues – la rumeur fait l'actualité. Il faut les voir, chaque soir à la même heure, tous ces Birmans qui se battent contre le brouillage à chaque fois qu'ils ouvrent leur poste, prenant des positions improbables pour tenter de capter la bonne longueur d'ondes en faisant valser l'aiguille, tourner l'appareil et dresser l'antenne dans tous les sens. Les maigres informations – mais en sont-elles vraiment ? – relatives à un soutien étranger, ou du moins ces petites phrases où la situation en Birmanie a été évoquée, sont commentées encore et encore le soir sur les ondes pour tenter de transformer une petite phrase formulée par un dirigeant occidental ou un responsable de l'ONU en un événement d'importance internationale : cette fois c'est sûr le monde s'intéresse à la Birmanie et il va maintenant bien falloir que les choses changent. Et ces oreilles – sauf exception – ne sont pas tant des oreilles d'opposants activistes que des oreilles de tout un chacun à l'écoute d'une nouvelle rumeur, qui en appelle une autre, qui remplace l'autre, qui dit tout et son contraire. Mais tous sans exception attendent et espèrent un improbable changement. On attend la mort du généralissime Than Shwe comme celle de son prédécesseur Ne Win et finalement, d'un dictateur à l'autre, la dictature suit son cours. Mais cette fois, c'est sûr, le débarquement allié est proche murmurent les ondes birmanes quand le monde se lamente sur le gâchis irakien ; cette fois, c'est sûr, l'aide internationale va enfin se faire ouvrir les portes, dit-on en Occident, quand le bateau français tourne en rond sur les eaux internationales et que les petites annonces des quotidiens diffusent un numéro de téléphone pour en appeler très officiellement à la délation. Les prises de positions officielles et fermes des puissants indignés portés par l'indignation des peuples le temps d'un journal télévisé, le « ne réagissez pas trop brutalement » formulé à l'adresse des militaires après les manifestations pacifiques des bonzes, sont cette fois-ci bien plus dévastateurs que la rumeur. C'est un blanc-seing.

Et dans le même temps où les radios de l'opposition diffusent des informations comme quoi le monde entier s'insurge contre la situation, mettant la junte au banc des accusés, apportant dans le pays une vague d'espoir à laquelle tout le monde s'agrippe un peu mollement, chacun finalement n'a de cesse de rester concentré, sans y penser, comme on tourne machinalement une cuillère dans sa tasse de thé, sur les difficultés du moment : le repas du soir, les coupures d'eau et d'électricité, l'inflation extravagante du riz, de l'huile et de l'essence, les médicaments à se procurer, la brutalité du cyclone Nargis à laquelle répond celle de la junte qui surenchérit. Et tout ceci, ce souci du quotidien, n'est plus de l'ordre de la rumeur qui finalement n'est pas si mauvaise à entendre car au moins elle prête à rire, elle. Ah le fameux sourire birman qui peut basculer sans coup férir de la gentillesse à la délation, comme la rumeur renvoie au monde virtuel de l'information et de la contre-information. Et toujours – car le temps travaille pour la junte – un événement balaie l'autre sur la scène internationale. Et la une des médias occidentaux passe de l'un à l'autre tandis qu'en Birmanie les journaux de la propagande diffusent en boucle les mêmes quatre objectifs économiques, les mêmes quatre objectifs politiques sociaux, les mêmes quatre objectifs politiques, et avec eux les quatre désirs du peuple qui restent inchangés et sur lesquels butine à l'envi la rumeur. Les mots pour les dire, ce désir du peuple et ces objectifs, sont ceux de la haine et de la xénophobie, et la rumeur tourne autour de cette impossibilité de « se libérer de la peur » pour reprendre le titre du livre de l'opposante Daw Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix en 1991, chaque année réduite au silence dans sa résidence surveillée⁶. Hmm, à propos, la grève de la faim qu'elle aurait entreprise dernièrement, intox ou vérité ?

Bon. C'est pas tout ça. Si on reprenait une petite tasse de thé... ■

6. Aung San Suu Kyi, 1991, *Freedom from Fear and Other Writings*. London et New York, Penguins Books. Traduction française la même année : Paris, Éditions Antoinette Fouque, préface de François Mitterrand.